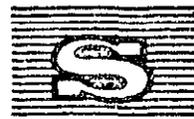


UN LIBRARY

MAY 14 1979



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

UN/SA COLLECTION



Distr.
GENERALE
S/13316
11 mai 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 11 MAI 1979, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM
DE LA MISSION PERMANENTE DU KOWEIT AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre datée du 11 mai 1979,
qui vous est adressée par l'Observateur permanent de l'Organisation de
libération de la Palestine.

Je vous serais obligé de bien vouloir en faire distribuer le texte comme
document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim de la
Mission permanente du Koweït auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Abdulmohsen EL JEAN

ANNEXE

Lettre datée du 11 mai 1979, adressée au Président du
Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de
l'Organisation de libération de la Palestine auprès
de l'Organisation des Nations Unies

Comme suite à ma lettre du 8 mai 1979 (document S/13313 du Conseil de sécurité) relative aux incidents très graves survenus en Palestine occupée, à savoir la fermeture des Universités de Bir Zeit et de Bethléem ainsi que de l'école secondaire de Bethléem, je voudrais apporter d'autres précisions sur les événements qui ont débouché sur les actes de répression et de provocation commis par les autorités israéliennes d'occupation et les colons sionistes.

Le 2 mai 1979, par un geste de provocation flagrante, des colons sionistes ont organisé des manifestations pour célébrer la "journée de l'indépendance" dans des villes et bourgades palestiniennes et ont hissé le drapeau israélien sur des bâtiments publics palestiniens. En réponse à cette provocation malveillante, des étudiants palestiniens ont organisé des défilés pacifiques dans leurs villes, en chantant et en brandissant le drapeau palestinien.

A 9 h 20 du matin environ, plusieurs automobiles particulières, portant des plaques d'immatriculation israélienne jaunes, ont emprunté des rues latérales de Bir Zeit pour se rendre sur le campus de l'Université. A 10 h 15, deux de ces véhicules se sont dirigés vers le dortoir des jeunes filles, près duquel des étudiants attendaient leur cours de 11 heures. L'un des étudiants, Riyad Nakleh Daoud, était assis sur un banc en face du dortoir et, sans autre motif que le fait qu'il était Arabe palestinien, a reçu en pleine poitrine une balle qui est passée très près du coeur. L'assassin a été identifié par les militaires israéliens comme étant un certain Ezra Zohar, criminel sioniste bien connu, membre du groupe fanatique Gush Emunin et professeur à l'hôpital Tel ha-Shomer de Tel-Aviv.

A 11 h 5, quatre automobiles particulières israéliennes ont pénétré dans Bir Zeit et se sont arrêtées à un endroit où des étudiants tenaient une réunion. Une bande de colons sionistes armés a bondi hors des voitures et a commencé à tirer sur les étudiants. Alors que la plupart des étudiants se sont dispersés et mis à l'abri, un membre étranger du corps enseignant a été cloué à terre par la fusillade des colons.

De 11 h 20 à 17 h 30, les autorités militaires israéliennes ont utilisé tous les moyens possibles pour harceler, intimider et provoquer les étudiants et les résidents locaux.

A la fin de la journée, les autorités israéliennes avaient confisqué les papiers d'identité de 134 étudiants et résidents locaux, auxquels ils avaient ordonné de se présenter au quartier général le lendemain matin. Le Dr Baramki, vice-président

de Bir Zeit, a été informé par Amos Tershman, gouverneur militaire de Ramallah, que Bir Zeit était fermée à tous les étudiants jusqu'à nouvel ordre.

Le 3 mai 1979, à 9 heures, tous ceux dont les papiers d'identité avaient été confisqués se sont rendus au quartier général militaire comme on le leur avait ordonné. Au bout de deux heures, les autorités ont rendu leurs papiers à 72 étudiants et résidents locaux; les 62 autres ont été gardés en détention pour enquête. Des policiers israéliens ont été postés à l'entrée de l'Université et des soldats placés à un poste de contrôle pour empêcher les étudiants d'entrer en ville.

A 14 h 30, un groupe d'officiers militaires de haut rang, y compris Yigael Karmon, conseiller auprès du Gouverneur militaire de la rive occidentale, et Amos Tershman, ont pénétré dans l'Université de Bir Zeit et ont remis à M. Baramki un mandat militaire. Ils se sont mis ensuite à fouiller et photographier différents bureaux, des salles de classe, le dortoir, la cafétéria et la bibliothèque. Toujours à 14 h 30, à Ramallah, plusieurs étudiants et membres du corps enseignant qui attendaient à l'extérieur du quartier général ont reçu l'ordre de quitter les lieux et, alors qu'ils étaient en train de s'exécuter, deux membres du corps enseignant ont été poussés et bousculés et un étudiant, Michael Derrick, ressortissant américain, a été sauvagement frappé avec un gourdin.

Plus tard dans la journée, M. Baramki a rencontré le Gouverneur militaire et a été informé que l'Université était fermée pour une période indéterminée.

C'est la deuxième fois au cours du présent semestre que l'Université de Bir Zeit est fermée. La fermeture signifie qu'aucun examen ne sera organisé cette année et que le bénéfice des unités de valeur correspondant à une année scolaire sera perdu. Ainsi que je l'ai dit dans ma lettre précédente, le déni du droit à l'éducation et à se rendre aux cours est une violation des droits de l'homme fondamentaux, et les pratiques israéliennes mentionnées ci-dessus sont contraires à la quatrième Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, du 12 août 1949, qui est applicable au territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967, y compris Jérusalem.

Alors que le monde baigne dans l'euphorie engendrée par le prétendu "traité de paix" et par les plans relatifs à l'octroi d'une prétendue "autonomie" aux Palestiniens, les militaires israéliens et les colons sionistes illégaux ont entrepris une nouvelle offensive de génocide. Ce que les militaires israéliens ne peuvent accomplir avec leur équipement guerrier barbare et inhumain, les colons sionistes illégaux s'efforcent de le réaliser.

J'appelle votre attention sur cette situation grave et, eu égard à la résolution 446 du Conseil de sécurité en date du 22 mars 1979, j'exprime l'espoir que vous prendrez des mesures immédiates et efficaces afin de mettre un terme à cette vague abominable et inhumaine de violence et d'agression exercée à l'encontre du peuple palestinien.

L'Observateur permanent,
(Signé) Zehdi Labib TERZI